

LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Strasbourg pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

	Académie :	Session :
	Examen:	Série :
분	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
CADRE	Epreuve/sous épreuve :	
CE C	NOM:	
DANS C	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse) Prénoms:	N°du candidat
DA	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation	n du correcteur

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE SESSION 2014

E4- Gestion de l'entreprise Sous épreuve U42 –Management et gestion d'un salon

CORRIGÉ

Aucun document autorisé.

Matériel autorisé:

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n°99-186 du 19/11/1999).

Barème	N° Dossier	Thèmes
9,5 points	1	Analyse du compte de résultat
10 points	2	Choix du statut juridique
12 points	3	Recrutement d'un apprenti
9.5 points	4	Choix d'un fournisseur
8 points	5	Formation des salariés
11 points	6	État de rapprochement bancaire

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 1 / 11

Fiche d'identité du salon

HAIR COF

5, place du colonel Fabien 63000 Clermont Ferrand

> Coiffure Mixte Tél: 04.50.68.23.15

Haircoif'@gmail.com



Informations complémentaires

Gérant : M. DURAFOUR

SIRET: 352.854 552.87941

NAF: 96.02A

Coordonnées bancaires :

BNP PARIBAS

Agence de Clermont Ferrand: 01020

Compte: 000524 845 72

Ouverture:

du mardi au vendredi : 9h- 12h ; samedi 14h-19h

Informations comptables et fiscales

Informations comptables et fiscales

Le taux de TVA appliqué est 20 % pour l'ensemble des prestations et produits vendus

L'exercice comptable court du 1er janvier au 31 décembre

Régime de réel simplifié

Personnel

2 salariés

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 2 / 11

Titulaire du BP coiffure depuis quelques années vous souhaitez désormais diriger votre propre entreprise. Vous recherchez un salon de coiffure à reprendre.

Le salon HAIR COIF', dont l'offre apparaît ci-dessous, semble répondre à vos attentes :

À VENDRE

Salon Hair Coif'

Centre ville Clermont Ferrand - 35 m2 2 salariés, clientèle fidèle Fonds de commerce 90 000 euros Loyer commercial 600 € / mois

À vous d'analyser:

- · Les éléments comptables de ce salon,
- · votre futur statut juridique,
- · le recrutement d'un apprenti,
- · l'acquisition de nouveaux matériels,
- la possibilité de former vos salariés,
- le suivi de votre trésorerie.

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 3 / 11

DOSSIER 1 : ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

(9,5 points)

Afin de vous faire une idée sur la santé financière du salon, vous analysez les documents comptables de l'exercice 2013 mis à votre disposition par Monsieur DURAFOUR, le gérant actuel de l'entreprise

TRAVAIL À FAIRE

Après avoir observé le compte de résultat simplifié (Document 1), vous répondrez aux questions (Annexe 1).

Annexe 1 : Analyse du compte de résultat

- 1. Quel est le chiffre d'affaires hors taxes du salon pour l'année 2013 ? $2590 + 92898 = 95488 \in (0,5)$
- 2. Que représente le chiffre d'affaires pour un salon de coiffure ? C'est le montant des ventes (produits + prestations) (1)
- 3. À quelle date l'inventaire a-t-il été pratiqué ? 31/12/2013 (0,5)
 - 4. Que représentent les achats de matières premières ? Quel est leur montant pour 2013 ?

Ce sont les produits utilisés pour les prestations (0,25)

Montant: 18 580 € (0,25)

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 4 / 11

5. Que représentent les achats de marchandises ? Quel est leur montant pour 2013 ? Ce sont les produits destinés à la revente (0,25)

Montant : 1 295 € (0,25)

6. Relever les charges de personnel supportées par le salon. De quoi sont-elles composées ? Montant : *5* 4000 € (1)

Composition: Elles correspondent aux salaires augmentés des cotisations sociales (0,5)

- 7. Calculer en pourcentage les charges de personnel par rapport au montant du chiffre d'affaires pour l'année 2013 (arrondir à 2 chiffres après la virgule, au plus proche). (54000/95488) x 100 = 56.56 % (1,5)
- 8. Commenter rapidement ce pourcentage.

Ce pourcentage est très important ce qui signifie que les personnel représente un coût très important pour le salon et qu'il faudra surveiller ce poste. (1)

9. Donner la définition d'un amortissement. Quel est le montant des amortissements pour 2013 ?

C'est la constatation de la perte de valeur d'un bien due à son utilisation, un changement de technique (1)

Montant: 717 € (0,5)

10. Quelle est la nature du résultat du salon en 2013 et indiquer son montant ?

Nature : Il s'agit d'un bénéfice (0,5)

Montant : 15 512 € (0,5)

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 5 / 11

DOSSIER 2: CHOIX DU STATUT JURIDIQUE

(10 points)

Vous décidez de reprendre seul(e) cette entreprise. Deux statuts juridiques s'offrent à vous : l'entreprise individuelle ou l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Vous souhaitez que le statut que vous choisirez protège votre famille des éventuelles dettes du salon.

TRAVAIL À FAIRE

1. A partir du Document 2 et de vos connaissances personnelles, complétez le tableau en Annexe 2

Annexe 2 : Tableau comparatif des statuts juridiques 8 points (1 pt par réponse juste) + 2 pts

	Entreprise individuelle	EURL
Avantages (<u>2 réponses</u> <u>exigées)</u>	 Seul à décider Formalités simples et peu coûteuses Pas de création de personne morale Pas de capital minimum Possibilité de faire une déclaration d'insaisissabilité 	-seul à décider - choix du statut fiscal - protection du patrimoine personnel -responsabilité limitée aux apports -capital libre
Inconvénients <u>(2 réponses</u> <u>exigées)</u>	- Confusion des patrimoines personnel et professionnel - Responsabilité illimitée - Statut de TNS - Soumis à l'IR donc pour entreprise à petits CA et bénéfices	 Formalités lourdes et coûteuses Choix fiscal définitif Statut de TNS

Choisissez votre statut : EURL 2pts

• Justifiez votre réponse :

-Car protection du patrimoine personnel étant donné le régime de la communauté pour le statut marital -Car les formalités sont simples et peu couteuses mais à condition d'établir une déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale chez notaire

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 6 / 11

DOSSIER 3 : RECRUTEMENT D'UN(E) APPRENTI(E)

(12 points)

Vous connaissez bien l'apprentissage, pour avoir été vous-même apprenti(e), et vous décidez de recruter sous contrat d'apprentissage un jeune en CAP Coiffure.

TRAVAIL À FAIRE

1. Rédigez une annonce de recrutement d'un(e) apprenti(e) en CAP coiffure que vous ferez paraître sur le site de Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr - Offre n°63104 - (Annexe 3).

Annexe 3: Annonce 6 points + 2 points

- Salon CV Clermont Ferrand, 2 salariés (1pt)
 - Recrute apprenti(e) CAP coiffure (1pt)
- Motivé(e), dynamique, sens du relationnel (1pt)
 - Envoyer CV et lettre de motivation (1pt)
 - A www.pole-emploi.fr (1pt)
 - Offre n°63104 (1pt)
- 2. Citez deux autres outils ou moyens de recrutement en dehors du Pôle Emploi.
 - PQR, gratuit, presse spécialisée, site emploi sur internet (beaute-job.com), CFA, annonces dans les commerce de Billom... **2 points par outils**

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON			Page 7 / 11

Après avoir reçu en entretien plusieurs candidats, vous retenez finalement Amélie DUPONT. Elle est née le 30 août 1997.

Son contrat d'apprentissage prendra effet au 1^{er} septembre 2014 et se terminera le 31 août 2016.

TRAVAIL À FAIRE

3. En tant qu'apprentie, Amélie ne percevra qu'un pourcentage du SMIC. Calculez sa rémunération, après avoir pris connaissance du **document 3**, en complétant le tableau en **Annexe 4**. (Montant du SMIC mensuel : 1 445,38 €)

Annexe 4: Tableau de rémunération

CALCUL DE LA REMUNERATION DE L'APPRENTIE					
ANNEE	POURCENTAGE	DETAIL DES CALCULS	MONTANT		
- 1 ^{ère} année	- 27%	- 27%*1445,38	- 390,25 €		
	(0.5 pt)	(0.5 pt)	(1 pt)		
- 2 ^{ème} année	- 51%	- 51%*1445,38	- 737,14 €		
	(0.5 pt)	(0.5 pt)	(1 pt)		

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 8 / 11

DOSSIER 4: LE CHOIX D'UN FOURNISSEUR

(9.5 points)

Le salon est un peu vétuste et vous décidez de changer votre bac à shampooing. Vous avez reçu l'offre de deux fournisseurs.

Débutant votre activité, vous souhaitez disposer d'un délai de paiement le plus long possible afin d'alléger votre trésorerie.

TRAVAIL À FAIRE

1. Après avoir observé les offres des deux fournisseurs (Document 4), compléter l'Annexe 5.

Annexe 5: Tableau de comparaison des fournisseurs (*)

Fournisseurs	Tout pour la coiffure	Technic'Hair		
PU HT	720,00 (0.25)	815,00 (0.25)		
Remise : Taux : Montant :	10 % (0.25) 72,00 (0.5)	18 % (0,25) 146,70 (0.5)		
Net commercial	648,00 (0.25)	668,30 (0.25)		
Escompte : Taux : Montant :	Pas d'escompte pour paiement comptant puisque l'entreprise souhaite avoir un délai de paiement plus long (1 pt ou 0)			
Net financier	648,00 (0.25)	668,30 (0.25)		
Transport		668,30 * 002 = 13,37 (0.5)		
Montant HT	648,00 (0.25)	681,67 (0.5)		
Délai de livraison	8 jours (0.25)	15 jours (0.25)		
Délai de paiement	60 jours (0.25)	30 jours fin de mois (0.25)		
Equippingous retonus Tor	the service of the service (O.O.C.)			

Fournisseur retenu: Tout pour la coiffure. (0,25)

Justifiez votre réponse (3 arguments exigés) :

- délai de paiement plus intéressant (60 jours fin de mois) (1pt)
- délai de livraison plus court (8 jours) (1pt)
- tarif moins élevé (1pt)

(*)Toutes les cases du tableau ci-dessus doivent être complétées.

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 9 / 11

DOSSIER 5 : FORMATION DES SALARIÉS

(8 points)

Vous savez le rôle important de la formation professionnelle au sein de l'entreprise ; vous vous questionnez en revanche, sur les différents modes d'accès à la formation des salariés.

TRAVAIL À FAIRE

À partir du **Document 5** et de vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes en **annexe 6** :

Annexe 6: La formation des salariés 8 points

1. Amélie souhaite bénéficier d'un droit individuel à la formation (DIF) : Est-ce possible ? Pourquoi ?

Amélie est une apprentie, c'est une salariée en formation, elle ne peut donc pas bénéficier du DIF (2pts)

2. En dehors du DIF, citer un autre dispositif de la formation professionnelle tout au long de la vie. Expliquer le principe.

Le C.I.F: c'est la possibilité de pouvoir prendre un congé afin d'effectuer une formation (2pts)

3. Citer pour l'entreprise deux avantages à recourir à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Améliorer les compétences de ses salariés donc leur compétitivité et leur rendement (1pt) Valoriser les salariés, améliorer l'esprit d'équipe et renforcer la culture d'entreprise (1pt) S'adapter à l'évolution du métier. Changer de poste voire de métier *Toutes réponses cohérentes acceptées.

- 4. A qui revient la prise en charge financière de ces formations ? Pourquoi ?
- CIF: l'OPCA, mais en cas de refus la formation est à la charge du salarié. (1pt)
- DIF: l'employeur (avec ou sans soutien de l'OPCA). (1pt)

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff: 3	Page 10 / 11

DOSSIER 6: ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

(11 points)

Le 16 avril, vous recevez votre relevé de compte provenant de la BNP. Vous procédez au rapprochement bancaire.

TRAVAIL À FAIRE

1. A l'aide des Document 6 et 7, établissez le rapprochement bancaire en Annexe 7.

Annexe 7: État de rapprochement bancaire 9,5 points

	État de ra	approcheme	nt bancaire au 15/04/2014		
Relevé bancaire BNP		Compte 512 Banque			
Libellé	Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
Solde au 15/04/2014		2 868,76	Solde au 15/04/2014	2 223,98	
Opérations non lettrées au crédit du compte 512 :			Opérations non lettrées au débit du relevé :		
	56,70				122,00
	101,00				
	29,50				
	20,00				
Opérations non lettrées au débit du compte 512 :		354,00 549,50	Opérations non lettrées au crédit du relevé :	220,99 1 242,09	
Total	207,20	3772,26	Total	3687,06	122,00
Solde rectifié		3565,06	Solde rectifié	3565.06	1

Attribution des points du tableau :

- Solde du relevé bancaire au 15/04/2014 : 1 point
- Solde du compte Banque au 15/04/2014 : 1 point

Toutes les autres données chiffrées : 0,5 point.

(Ne pas pénaliser le montant du solde si la logique est respectée et attribuer le point.

2. Le 15 avril, vous recevez une facture à régler comptant d'un montant de 500,00 € : Pouvez-vous procéder à ce règlement ? Justifiez votre réponse.

Oui nous pouvons procéder à ce règlement étant donné que notre compte est provisionné (solde débiteur de 3 565,06 €). (1,5 point)

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	Session 2014		CORRIGE
EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT &GESTION D'UN SALON	Durée : 3H00	Coeff : 3	Page 11 / 11